

Révision du Plan Local
d'Urbanisme

Dossier pour l'arrêt du projet

Annexe A1 – Liste des Servitudes d'Utilité Publique



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite	le 23 mars 2017
Délibération arrêtant le projet	le 7 mars 2025



SERVITUDES

- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques inscrits ou classés (Rayon de protection de 500 m)
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables
- PT3 Cable PTT
- T1 Emprise SNCF

INFORMATIONS

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Itinéraires de randonnées
- Forêts gérées par l'ONF

Exposition au plomb :
l'ensemble du département est classé zone à risque,
l'arrêté préfectoral du 2-05-2001 en précise l'application.

VDQS
la commune bénéficie d'une appellation Vins Délimités de Qualité Supérieure
pour le vin du Bugey

maître d'ouvrage
préfecture de l'Ain



PREFECTURE DE L'AIN
direction départementale
de l'équipement

Service Planification,Ville,Habitat
Planification
23 rue Bourgmayeur
69140
01012 Bourg en Bresse Codes

Vu pour être annexé à notre
délibération en date de ce jour
Le 14 JUN 2012

Le Maire
Sylvain
GARNIER



plan local
d'urbanisme

commune de Virieu le Grand

plan des
servitudes
et d'informations

Dossier
approuvé

échelle : 1 / 5 000
date : 10 - 2006
actualisé: Juillet 2007

